

Formation continue de l'ERAJ

Modules Droit pénal I - II - III

Certificate of Advanced Studies

en administration judiciaire pénale (CAS AJP)

L'ERAJ en bref

L'Ecole romande en administration judiciaire (ERAJ) a été créée en 2010 au sein de l'Ecole romande de la magistrature pénale (ERMP). L'ERAJ a pour but de proposer différentes formations innovantes au personnel administratif oeuvrant au contact du milieu judiciaire et en particulier aux collaboratrices et collaborateurs des greffes des tribunaux. Outre un CAS en administration judiciaire pénale (CAS AJP), l'ERAJ propose une formation de base en administration judiciaire et divers cours de formation continue.

Certificate of Advanced Studies en administration judiciaire pénale (CAS AJP)

Le Certificate of Advanced Studies en administration judiciaire pénale (CAS AJP) a pour objectif de donner aux greffières et greffiers non juristes les connaissances fondamentales complémentaires indispensables à l'exercice de leur fonction.

Un comité scientifique dirigé par le directeur de l'ERMP assure un lien entre la formation proposée et la pratique et veille ainsi à l'évolution constante de la formation.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site internet: www.eraj.ch.

Formation continue de l'ERAJ

L'ERAJ met sur pied différents cours et ateliers. Elle offre notamment la possibilité de suivre des cours et/ou modules du CAS AJP « à la carte ». Une attestation de participation sera remise aux participant-e-s des différents cours.

Modules Droit pénal I - II - III

Ces cours ont pour objectifs de :

- Maîtriser l'analyse juridique des infractions
- Distinguer les diverses infractions d'un même titre
 - les infractions contre le patrimoine
 - les infractions contre la vie et l'intégrité corporelle
 - les infractions contre l'honneur
 - les infractions contre l'intégrité sexuelle
 - crimes ou délits contre la liberté
 - les infractions LCR
 - les infractions LStup, LEtr, etc...
- Connaître les éléments de la punissabilité (illégalité, illicéité, culpabilité)

Droit pénal I - 5 et 6 avril 2019	
08h45 – 12h15 13h30 - 17h00	<p>Vendredi 5 avril 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> La partie générale du code pénal <p>Chargé de cours : Laurent Margot, Président TMC, Neuchâtel</p>
08h45 - 12h15	<p>Samedi 6 avril 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> Les infractions contre le patrimoine <p>Chargé de cours : Nicolas Theurillat, Procureur, Jura</p>
Droit pénal II - 10 et 11 mai 2019	
08h45 - 12h15 13h30 - 17h00	<p>Vendredi 10 mai 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> Les infractions contre la vie et l'intégrité corporelle Les infractions contre l'honneur <p>Chargé de cours : Laurent Margot, Président TMC, Neuchâtel Chargé de cours : Jean-Paul Ros, Procureur, Neuchâtel</p>
08h45 - 12h15	<p>Samedi 11 mai 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> Les infractions contre l'intégrité sexuelle <p>Chargée de cours : Valérie Cortat, Procureure, Jura</p>
Droit pénal III - 14 et 15 juin 2019	
08h45 – 12h15 13h30 - 17h00	<p>Vendredi 14 juin 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> Crimes ou délits contre la liberté Les infractions LCR, LStup, LEtr, etc... <p>Chargé de cours : Ludovic Schmied, Procureur, Valais Chargée de cours : Laurie Roth, Procureure, Jura</p>
08h45 – 12h15	<p>Samedi 15 juin 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> Cas pratiques <p>Chargé de cours : Jean-Paul Ros, Procureur, Neuchâtel</p>
Examen (facultatif) - 29 juin 2019	
10h00 – 11h30	<ul style="list-style-type: none"> L'examen porte sur le code pénal <p>Surveillant : Renaud Weber, Procureur, Neuchâtel</p>

Coût

La finance se monte à CHF 420.- par module d'un jour et demi.

Finance d'examen : CHF 200.-.

Public cible

Ce cours s'adresse notamment aux greffières et greffiers non juristes des autorités de poursuite pénale.

Lieu des cours

L'enseignement est dispensé sur le site de la HEG Arc, Espace de l'Europe 21 à Neuchâtel. Le bâtiment, situé à quelques pas de la gare, est très aisément accessible par les transports publics. Inauguré en 2009, il offre une infrastructure de pointe.

Organisation et inscription

Haute école de gestion Arc - ERAJ - Ecole romande en administration judiciaire

Espace de l'Europe 21, 2000 Neuchâtel

Tél: +41 32 930 20 15 / eraj@he-arc.ch / www.eraj.ch

Le formulaire d'inscription est disponible sur notre site internet : www.eraj.ch

Secrétariat

Mme Fabienne Schader - Tél. 032 930 20 15

fabienne.schader@he-arc.ch